

Bachelier en informatique orientation développement d'applications

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ID102 Langues étrangères 1			
Ancien Code	ECID1B02ID102	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/M/C/M/C/ IID1020		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Sophie CRESPIN (crespins@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Carine ARNOULD (arnouldca@helha.be) Céline DUBY (dubyc@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du cursus de formation du bloc 1 des études de Bachelier en Informatique de gestion et s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. Elle a pour objectif de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant devra être capable :

1. de s'exprimer oralement et par écrit de façon simple en respectant les structures grammaticales de base
2. de répondre à des questions élémentaires portant sur le contenu de messages simples
3. de poser des questions élémentaires
4. de prononcer correctement les sons propres à la langue
5. de traduire des mots et/ou expressions et/ou phrases simples
6. d'inventer et/ou jouer de courts dialogues et/ou saynètes
7. d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices
8. d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECID1B02ID102A Langues étrangères 1

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECID1B02ID102A Langues étrangères 1

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Utilisation de l'IA

Sauf mention explicite de la part de l'enseignant, toute utilisation de l'intelligence artificielle est rigoureusement proscrite dans les activités requises au sein de cette UE. Dans tous les cas, il est interdit de présenter des contenus générés par l'IA (textes, images, codes, musiques, etc.) comme étant de sa propre création. L'enseignant peut demander aux étudiant·e·s des explications sur la genèse de certaines sections des travaux, d'initier des vérifications supplémentaires ou d'organiser des examens oraux.

La procédure pour faute grave ou fraude prévue aux articles 109 et suivants du RGE s'appliquera aux étudiant·e·s qui ont recours à des systèmes d'IA génératives d'une manière non conforme aux utilisations prévues dans cette fiche ECTS ou dans la Charte d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) générative à la HELHa. Ce document s'applique à la présente fiche ECTS dans sa version validée par le Conseil pédagogique du 12 mars 2024 et l'Organe de Gestion du 2 juillet 2024.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en informatique orientation développement d'applications

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Langues étrangères 1			
Ancien Code	3_ECID1B02ID102A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MIID1021		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie CRESPI (crespins@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en anglais.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'unité d'enseignement, sur les thèmes abordés et développés oralement et/ou par écrit, l'étudiant devra être capable de :

Pour l'anglais général et économique:

- Rédiger un email professionnel correct.
- Rédiger une description d'entreprise en tenant compte des critères étudiés.
- Rédiger une interview sur le parcours de vie (scolaire et professionnel) d'un individu.
- Tenir une conversation téléphonique dans le cadre d'une prise de rdv professionnel.
- Rédiger une série de conseils pour un individu en difficulté (vie quotidienne et professionnelle)
- Rédiger des descriptions de changements économiques et des tendances à partir de graphiques.

Pour la partie anglais de l'informatique:

- Traduire les mots et les textes de l'anglais vers le français mais aussi du français vers l'anglais.
- Définir les termes vus (liste fournie par l'enseignant).
- Répondre à des questions vues sur les textes.

Enfin, pour les deux parties:

- Traduire de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais l'ensemble des textes, expressions et liste de mots étudiés.
- Résumer par écrit les textes vus.
- Répondre à des questions sur les textes, vidéos ou audio exploitées dans le cours.
- Compléter des phrases à trous par les termes corrects étudiés.
- Répondre à des questions et ou analyser un texte non vu du même niveau que les textes vus. (document écrit et document audio et ou vidéo → compréhension à l'audition et compréhension à la lecture)
- Inventer et/ou jouer de courts dialogues et/ou saynètes;
- Prononcer correctement les sons propres à la langue cible;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Révision et développement de structures grammaticales et syntaxiques fondamentales
Exercices de compréhension à la lecture
Exercices de compréhension à l'audition (supports audio et vidéo)
Exercices d'expression orale et écrite
Etude systématique et mise en pratique du vocabulaire de base et technique en rapport avec le niveau de compétence visé

Démarches d'apprentissage

Utilisation et exploitation de documents et exercices en rapport avec des thèmes de la vie quotidienne et/ou professionnelle
Jeux de Rôles
Approche par simulation
Travail de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations avec corrections et commentaires des tests
Séances de questions/réponses
Possibilité de tutorats en collaboration avec les étudiants de bloc2

Sources et références

Santiago Remacha Esteras, Infotech, English for computer users, Professional English, Fourth Edition, Cambridge University Press, UK, 2008

Keith Harding and Rachel Appleby, International Express pre-intermediate, Student's book, Third Edition, Oxford University press 2014

Santiago Remacha Esteras - Elena Marco Fabré Professional English in Use- ICT for Computers and the Internet-2014- Cambridge

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

documents
notes de cours
Plateforme connected
sites internet
Video

4. Modalités d'évaluation

Principe

Différentes notes interviennent dans l'évaluation de juin.

Evaluation journalière: (interrogations, interrogation de janvier , travaux) :30 %
Examen écrit en présentiel en juin : 70 %

La cote de l'évaluation journalière n'est pas reportée au Q3. Seule la note de l'examen écrit entre dans l'évaluation finale au Q3.

Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	20	Int	10		
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).